

LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES ÉTUDIANTES

BASTIEN BERNELA,
Maître de conférences en économie à l'Université de Poitiers

LILIANE BONNAL,
Professeur des Universités en économie à l'Université de Poitiers

Les jeunes, et notamment les étudiants, se caractérisent par des mobilités plus fréquentes, qui coïncident souvent avec la première installation hors du domicile parental ou d'éventuels changements de logement tout au long de leur parcours d'études supérieures. Les motifs de ces mobilités peuvent être multiples : elles peuvent notamment être liées aux études, qui ne se déroulent pas toujours à proximité du domicile des parents, et à l'entrée dans la vie active.

Pourtant, si la question des mobilités étudiantes est au cœur des politiques universitaires depuis la fin des années 1990 avec la démocratisation de l'enseignement, les mobilités étudiantes restent limitées : environ 6 étudiants sur 100 changent ainsi de ville ou de région pour poursuivre leurs formations chaque année¹, avec une stabilité du phénomène au cours des dix dernières années.

Dans quelle mesure les étudiants terminent-ils leurs études supérieures dans leur région d'origine ? L'insertion des diplômés se fait-elle dans leur région de fin d'études ? Observe-t-on des comportements de mobilité différenciés selon les régions, selon les niveaux de diplôme ? Cet OVE Infos² propose des éléments de réponse à ces questions en apportant des éclairages empiriques sur les flux de mobilité étudiante interrégionale sur le territoire national, à partir de l'analyse des enquêtes génération du Céreq³ (ENCADRÉ 1).

ENCADRÉ 1 : LES ENQUÊTES GÉNÉRATION DU CÉREQ POUR ÉTUDIER LES MOBILITÉS ÉTUDIANTES

Les données mobilisées proviennent de quatre enquêtes génération du Céreq (1998, 2001, 2004 et 2007). Une population représentative des sortants du système éducatif français est interrogée trois ans après la date de sortie des études, afin de mieux comprendre les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes. Les mobilités de formation étant étudiées au prisme d'une génération de sortants du système éducatif, il s'agit donc d'un regard rétrospectif pour les mobilités de formation comme pour les mobilités d'insertion. Nous avons agrégé les données de quatre enquêtes génération pour l'ensemble de la population diplômée du supérieur, en distinguant quatre niveaux de diplôme : les BTS/DUT et équivalent bac+2, les licences et équivalent bac+3, les masters et équivalent bac+5 et les doctorats. Ce sont environ 15 000 étudiants diplômés du supérieur qui sont interrogés à chaque génération,

soit 60 000 individus au total. Pour chacune des générations, les données incluent des variables spatiales permettant de reconstruire la trajectoire géographique des individus. Nous connaissons la localisation i) de résidence lorsqu'ils sont en classe de 6^{ème} (indicateur de l'origine géographique), ii) de l'établissement d'enseignement supérieur où ils ont obtenu leur dernier diplôme et iii) d'emploi trois ans après⁴. Les données sont représentatives à l'échelle régionale, c'est pourquoi nous privilégions une analyse régionale des comportements de formation des étudiants et d'insertion des jeunes diplômés. Les mobilités interrégionales correspondent à un changement de région administrative⁵. Ces données nous permettent d'analyser la mobilité interrégionale des étudiants entre leur région d'origine et la fin des études - que nous appellerons « mobilité de formation », puis entre la fin des études et leur emploi à trois ans - que nous appellerons « mobilité d'insertion », sans qu'il soit toutefois possible de dater précisément cette mobilité.

1 Cf. Baron, M., Perret, C., 2008. Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés : ce que révèle le niveau régional, Géographie, Économie, Société, 10(2), 223-242.

2 Ce travail a été réalisé dans le cadre du lot 1 « Territoires d'études et mobilités résidentielles » du marché public « Réalisation d'états des savoirs dans deux domaines définis par l'Observatoire national de la Vie Étudiante » lancé par le CNOUS-OVE. L'objet de la recension concerne les mobilités résidentielles étudiantes tout au long de leur parcours de formation sur le territoire national.

3 Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications www.cereq.fr/articles/Enquete-Generation/Presentation-detaillée-de-Generation.

4 Nous nous focalisons sur les individus en situation d'emploi à trois ans. Les données excluent donc les individus inactifs, au chômage ou en reprise d'études.

5 Dans l'ancien schéma, la France métropolitaine est découpée en 22 régions et 26 académies : la région Île-de-France est découpée en trois académies (Créteil, Paris et Versailles), les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur en deux académies chacune (respectivement Grenoble et Lyon, et Marseille et Nice).

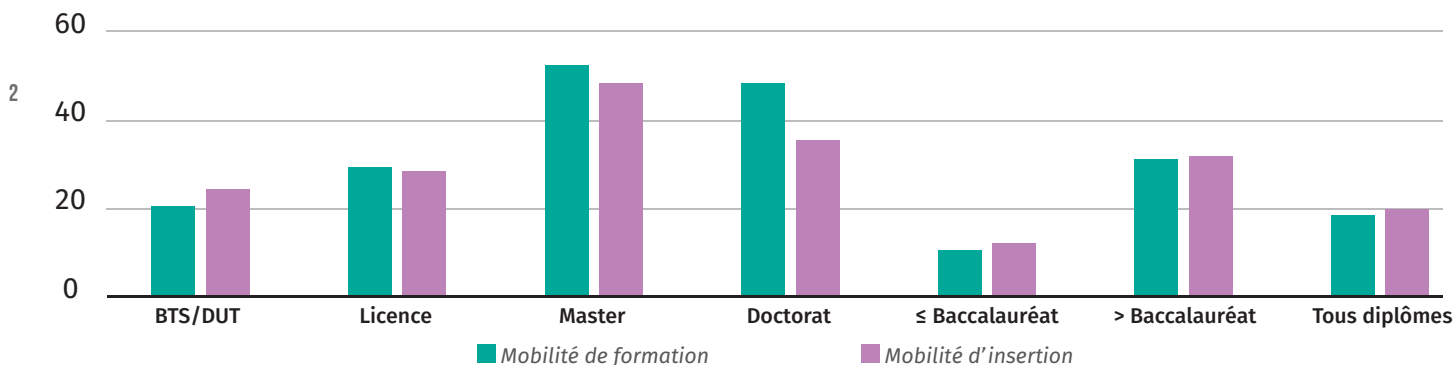
UNE MOBILITÉ RELATIVEMENT FAIBLE, QUI AUGMENTE AVEC LE NIVEAU DE DIPLÔME

En moyenne, 17,8 % des jeunes terminent leurs études dans une autre région que leur région d'origine et 18,8 % des diplômés travaillent trois ans après la fin de leurs études dans une autre région que leur région de diplôme (FIGURE 1). Il existe une nette fracture entre le comportement de mobilité des jeunes sans diplôme du supérieur et celui des diplômés du supérieur, que ce soit pendant les études ou lors de leur insertion professionnelle. Cette différence sensible s'explique essentiellement par la carte des formations

et la localisation des emplois qualifiés, qui rendent les opportunités locales d'autant plus faibles que l'individu monte dans l'échelle des diplômes. Si l'on se focalise sur les jeunes diplômés du supérieur, les jeunes décrochant un BTS/DUT sont 19,5 % à changer de région pour terminer leurs études et 23,5 % pour trouver un emploi, pourcentages proches de la moyenne de la population totale. Les taux de mobilité de formation passent à 28,0 % pour les diplômés de licence, 50,2 % pour les diplômés de master et 47,1 % pour les diplômés de doctorat.

Les taux de mobilité d'insertion passent à 27,4 % pour les diplômés de licence, 47,1 % pour les diplômés de master et 34,4 % pour les diplômés de doctorat. Notons que pour les diplômés de bac+3 et plus, le taux de mobilité de formation est plus élevé que le taux de mobilité d'insertion : les hauts niveaux de diplôme changent donc plus souvent de région pour terminer leurs études que pour trouver un emploi une fois les études terminées.

FIGURE 1 : TAUX DE MOBILITÉ PAR NIVEAU DE DIPLÔME



Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

Il est important de souligner que l'idée selon laquelle la mobilité fait partie intégrante du cursus universitaire et contribue à son enrichissement ne concerne donc qu'une petite partie des étudiants. On peut voir dans ce résultat le fait que l'offre de formation régionale satisfaisait les attentes du plus grand nombre d'étudiants. A partir de données de 1993, Baron et al. (2005)⁶ soulignaient déjà le caractère marginal de la migration géographique (entre agglomérations) des étudiants au sein du système universitaire français, puisqu'elle ne concernait alors que 4 à 6 étudiants sur 100⁷. Sur des données plus récentes, Baron et Perret (2008)⁸ montrent que ces migrations varient selon leur temporalité dans les trajectoires étudiantes, soulignant notamment que « les changements de région sont plus

fréquents lors de l'entrée dans la vie active qu'au moment de l'entrée à l'Université ou au cours des études puisqu'ils concernent 28 % des diplômés entrant sur le marché du travail, 11 % des bacheliers s'inscrivant à l'Université et seulement 6 % des étudiants en cours de formation ». La probabilité de migrer en cours d'études est par ailleurs d'autant plus élevée qu'il s'agit d'un changement de cycle de formation. Au contraire, les migrations en cours de cycle demeurent faibles pour des raisons qui varient en fonction du niveau d'études. Ainsi, la faible mobilité lors du premier cycle tient en partie aux contraintes économiques des familles des bacheliers : les étudiants les plus modestes financièrement privilégient les formations supérieures de proximité souvent davantage pour des

raisons financières que par réelle motivation pour les perspectives d'insertion professionnelle dont elles sont porteuses. Pour ce qui est des mobilités en cours de cycle, le GTES (2009)⁹ considère que la faible perméabilité des cursus est le principal obstacle à la mobilité (cloisonnement traditionnel par discipline des diplômes français, à l'encontre de la conception européenne des parcours de formation). Pour l'étudiant de troisième cycle, la finalisation d'un projet professionnel implique une spécialisation plus poussée, dont la recherche se fait plutôt au niveau national, voire international. Les recrutements plus sélectifs dépassent les bassins de recrutement plus locaux des premiers cycles et se font à une échelle géographique plus large.

POSITIONNEMENT DES RÉGIONS DANS LE JEU NATIONAL DES MOBILITÉS

Les régions ne sont pas confrontées de la même manière au phénomène des migrations étudiantes. Afin de positionner les régions dans le jeu national des mobilités, nous avons

calculé des taux de fuite et d'attractivité qui permettent de mesurer tant les sorties que les entrées et de caractériser les différentes régions (TABLEAU 1).

TABLEAU 1 : PRÉSENTATION DES INDICATEURS DE MOBILITÉ INTERRÉGIONALE

	Formation	Insertion
Stables	Individus diplômés dans leur région d'origine	Individus actifs dans leur région de diplôme
Entrants	Individus originaires d'une autre région venant terminer leurs études	Individus diplômés d'une autre région venant travailler
Sortants	Individus quittant leur région d'origine pour terminer leurs études ailleurs	Individus quittant leur région de diplôme pour travailler ailleurs
Taux de fuite	$\text{Sortants} / (\text{Stables} + \text{Sortants}) \times 100$	
Taux d'attractivité	$\text{Entrants} / (\text{Stables} + \text{Entrants}) \times 100$	

Si l'on regarde les taux de fuite à l'occasion des études supérieures (FIGURE 2A), les plus élevés concernent plutôt des régions de petite taille (Limousin, Poitou-Charentes), souvent localisées dans le bassin d'influence de la capitale (Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Picardie, Haute et Basse Normandie). A l'opposé, les régions pour lesquelles la fuite des étudiants est la plus faible sont de plus grande taille (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées) ce qui peut s'expliquer par une offre de formation plus large et diversifiée. Il convient parallèlement d'analyser le taux d'attractivité, qui rend compte du degré d'accueil de nouveaux étudiants. Le Languedoc-Roussillon, le Limousin, le Poitou-Charentes et le Midi-Pyrénées sont les régions qui diplôment une part importante d'étudiants originaires d'autres régions. À l'inverse, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie sont celles qui ont le taux d'attractivité le plus faible.

Concernant la mobilité d'insertion une fois le diplôme supérieur obtenu (FIGURE 2B), le positionnement des régions s'avère assez similaire. Notons le cas du Nord-Pas-de-Calais, dont la situation est moins favorable :

elle perd plus et attire moins de diplômés que d'étudiants, témoignant d'un marché du travail assez peu dynamique. Des petites régions comme le Limousin et le Poitou-Charentes occupent là encore un rôle de carrefour puisqu'elles ont à la fois des taux de fuite et d'attractivité qui atteignent des niveaux proches de 50 %. Enfin, l'Île-de-France continue à bénéficier d'une situation largement excédentaire dans le jeu des mobilités d'insertion, avec un taux de fuite de plus de dix points inférieur à la moyenne des régions. Autrement dit, les diplômés les moins mobiles sont les franciliens, la densité en emplois qualifiés de la région capitale limitant leur émigration.

Avec la nouvelle carte des régions et la fusion d'anciennes régions, les niveaux de mobilité interrégionale baissent mécaniquement. En effet, un bachelier d'Angoulême qui va faire sa Licence à Bordeaux ou un diplômé de master de Toulouse qui va travailler à Montpellier ne sont plus considérés comme mobiles à l'échelle régionale dans la nouvelle configuration. A l'échelle des nouvelles régions, le taux de mobilité de formation est égal à 25,8 % et le taux de mobilité d'insertion à 28,1 %, contre 30,3 % et 30,5 % à l'échelle des anciennes régions.

On observe également une moyennisation des profils régionaux, avec des effets d'agrégation d'anciennes régions aux profils différents qui tendent à rééquilibrer les flux migratoires.

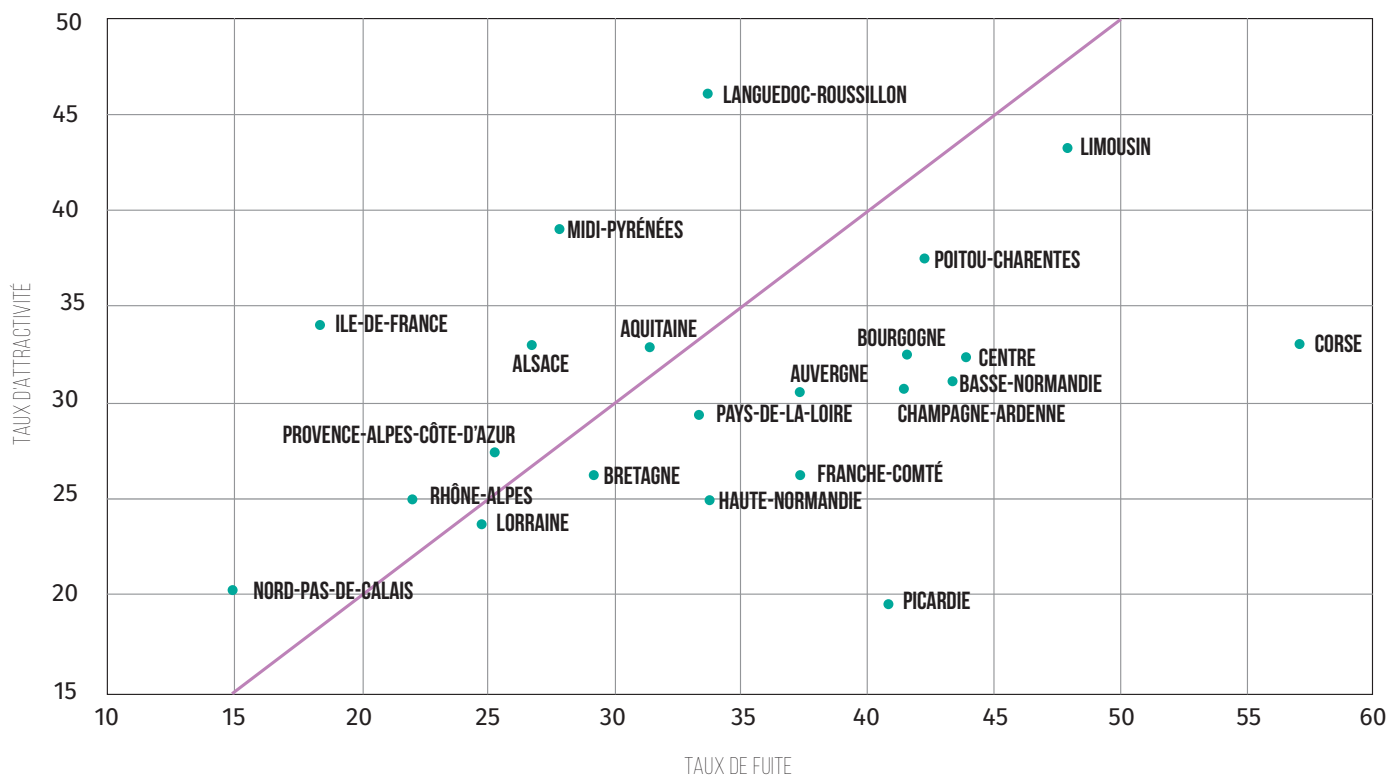
6 Baron, M., Caro, P., Cuney, F., Perret, C., 2005. Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelles disparités régionales ? Rapport de recherche MENRT-DR-DATAR

7 Cf. Perret, C., 2007. Quitter sa région pour entrer à l'université : quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des bacheliers ? L'orientation scolaire et professionnelle, 36(3), 313-342. qui confirme, à partir des données DEP 1999, qu'un bachelier sur dix entrant à l'université s'inscrit dans une région différente de sa région d'obtention du baccalauréat (11 %).

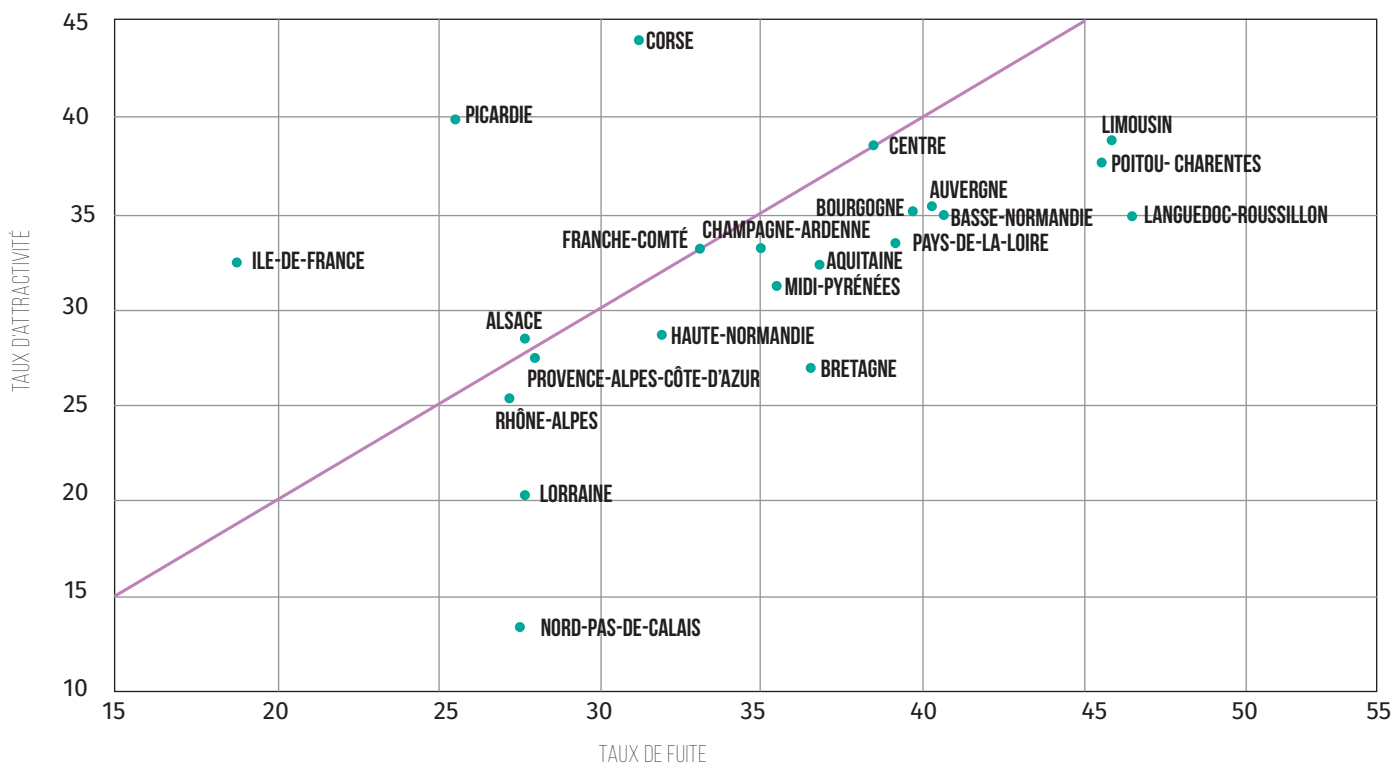
8 Cf. Baron, M., Perret, C., 2008. Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés : ce que révèle le niveau régional, Géographie, Économie, Société, 10(2), 223-242.

9 Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), 2009. Approches de la mobilité étudiante, Net.doc, n°48.

FIGURE 2 : TAUX DE FUITE ET D'ATTRACTIVITÉ RÉGIONAUX
2A. MOBILITÉ DE FORMATION



2B. MOBILITÉ D'INSERTION



Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

Note de lecture : les régions situées au-dessus de la première bissectrice ont un taux d'attractivité supérieur au taux de fuite. Pour la mobilité de formation, les taux de fuite et d'attractivité de l'Ile-de-France sont respectivement de 18,4 % et 34,1 % (FIGURE 2A). Pour la mobilité d'insertion, ces taux sont respectivement de 18,8 % et 32,4 % (FIGURE 2B).

COMPRENDRE LES RÉSEAUX INTERRÉGIONAUX À PARTIR DES MOBILITÉS ÉTUDIANTES

Au-delà des profils régionaux en termes de fuite et d'attractivité, quels liens les flux d'étudiants permettent-ils de dresser entre les différentes régions ?

L'analyse des réseaux interrégionaux (ENCADRÉ 2) permet d'étudier les échanges privilégiés entre certaines régions. On observe ainsi que les nouvelles régions Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Normandie sont issues de la fusion entre des régions qui connaissaient d'importants échanges d'étudiants, que ce soit au niveau des mobilités de formation ou d'insertion. On a donc pour ces régions, sur le plan de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des diplômés, des liens préexistants qui suggèrent une certaine cohérence territoriale. Ce serait également

le cas entre la Bretagne et les Pays-de-la-Loire, qui sont à l'échelle nationale les deux régions qui s'échangent quantitativement le plus d'étudiants et de diplômés. Malgré cette très forte proximité, ces deux régions de l'ouest sont restées indépendantes alors même que leur rapprochement avait été envisagé.

Concernant la région Grand-Est ensuite, la Lorraine joue un rôle d'intermédiaire géographique entre l'Alsace et la Champagne-Ardenne : que ce soit au niveau des mobilités de formation ou d'insertion, la région Lorraine est liée à l'Alsace et à la Champagne-Ardenne, mais ces deux dernières ne le sont pas. C'est davantage avec la région Franche-Comté que l'Alsace et la Lorraine entretiennent chacune des relations fortes, suggérant donc une autre triade de régions que celle désormais

constituée par la nouvelle région Grand-Est. Enfin, au sein de la Nouvelle-Aquitaine, la cohésion entre les trois régions fusionnées (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes) est plus forte en termes de mobilité d'insertion que de mobilité de formation, même si les jeunes originaires du Limousin partent massivement terminer leurs études à Toulouse, et dans une moindre mesure à Clermont-Ferrand. La région Midi-Pyrénées est quant à elle plus tournée vers l'Aquitaine que le Languedoc-Roussillon, de la même façon que cette dernière est plus tournée vers Provence-Alpes-Côte-d'Azur que vers Midi-Pyrénées.

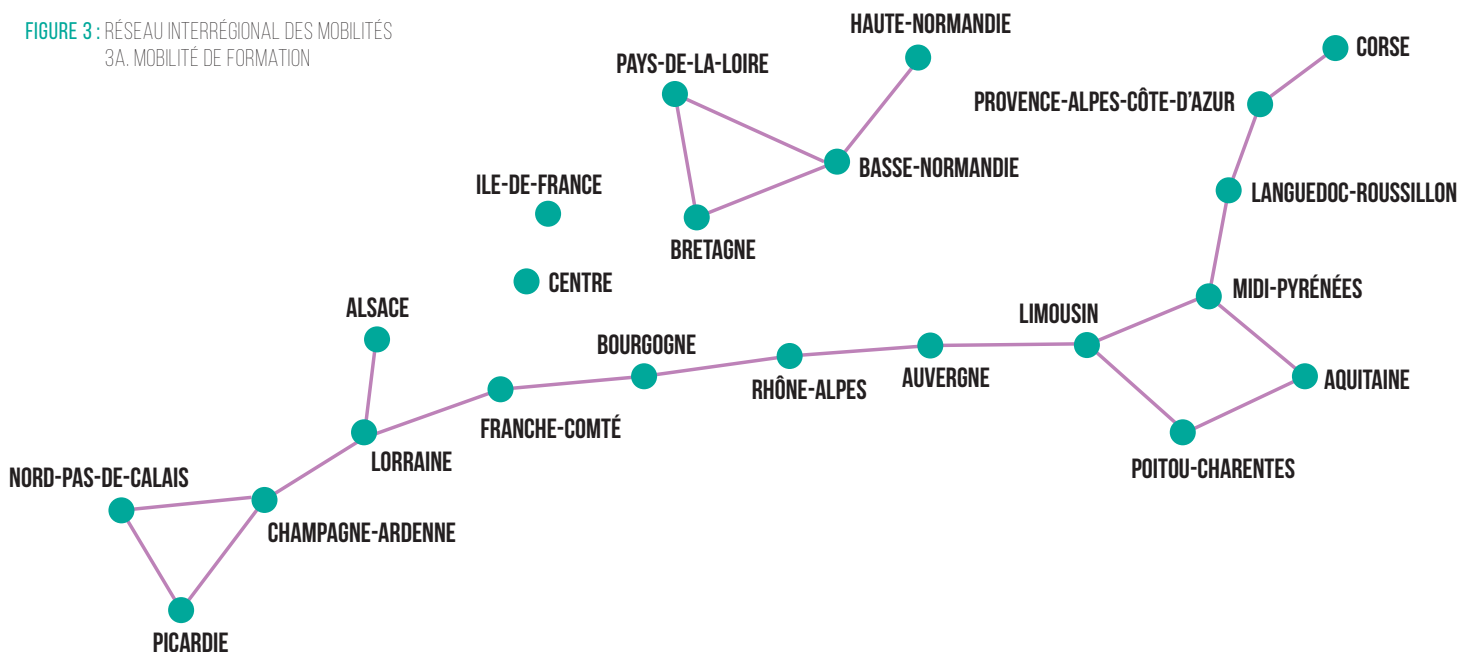
Globalement, ces résultats pointent l'importance de la proximité géographique dans les échanges interrégionaux d'étudiants et de diplômés.

ENCADRÉ 2 : DES TAUX DE MOBILITÉ AUX RÉSEAUX INTERRÉGIONAUX

Pour tenir compte des flux interrégionaux, nous avons généré une matrice des mobilités avec en ligne les régions d'origine et en colonne les régions de destination. Nous retenons uniquement les cas de mobilité, la valeur de la diagonale de cette matrice est donc nulle. Les données sont exprimées en pourcentage du total de la ligne ; chaque ligne représente donc la distribution des flux sortants vers les régions de destination. A partir de cette matrice, nous proposons de construire un graphe au sens de l'analyse de réseau. Les nœuds du graphe sont les régions françaises. Un lien existe entre les régions A et B si elles sont chacune dans les trois destinations privilégiées des étudiants de l'autre (critère de réciprocité des échanges). Ces graphes (FIGURE 3), produits pour les mobilités de formation et d'insertion, représentent en quelque sorte le système interrégional des mobilités.

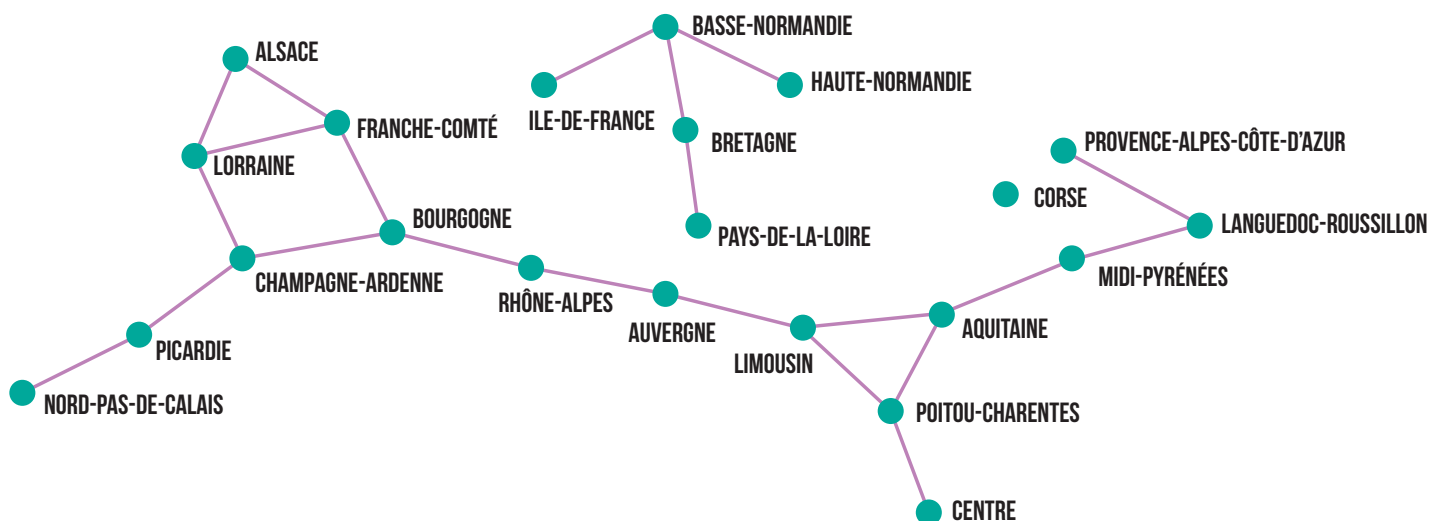
La reconfiguration du système d'enseignement supérieur français ces dernières années est marquée par deux grandes réformes : le redécoupage des régions administratives et la fusion de certaines anciennes régions, et le regroupement d'établissements du supérieur (en PRES d'abord puis en COMUE). Dès lors, on peut essayer d'interroger la pertinence de ces nouvelles frontières et la mesure dans laquelle elles renvoient à une réalité des flux des usagers de l'enseignement supérieur français. Les mobilités des étudiants et des jeunes diplômés peuvent être vues comme des révélateurs de l'existence de systèmes régionaux d'enseignement supérieur. Autrement dit, les mobilités étudiantes préfiguraient-elles les fusions de régions ? En s'intéressant aux bassins de recrutement (au moment de la formation et de l'insertion) des régions, il est possible de confronter les systèmes régionaux d'enseignement supérieur et de recherche (construits à partir des mobilités étudiantes) aux nouveaux découpages administratifs.

FIGURE 3 : RÉSEAU INTERRÉGIONAL DES MOBILITÉS
3A. MOBILITÉ DE FORMATION



6

3B. MOBILITÉ D'INSERTION



Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

MOBILITÉS DE RETOUR DANS LA RÉGION D'ORIGINE ET EFFETS DE PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE

Les analyses précédentes occultent le fait que les individus enquêtés s'inscrivent dans des trajectoires spatiales antérieures qui peuvent expliquer leur mobilité (entrante ou sortante) : certains jeunes diplômés connaissent une mobilité d'insertion s'accompagnant d'un retour dans leur région d'origine. Nous pouvons calculer, dans l'ensemble des mobilités d'insertion observées, le poids de ces retours (région A d'origine → région B de fin d'études → région A d'emploi). Ensuite, nous n'avons pas pris en compte, jusque-là, la distance comme déterminant des mobilités. Or, les graphes précédemment présentés indiquent des effets de proximité spatiale, que nous proposons de capter en calculant la part des mobilités d'insertion vers des régions limitrophes. Le **TABLEAU 2** donne pour chaque région ces deux indicateurs relatifs aux mobilités de retour et vers des régions limitrophes.

En moyenne, pour l'ensemble des régions de province, un tiers des jeunes qui changent de région retournent en fait dans leur région

d'origine. Le cas de la Corse est particulièrement intéressant pour saisir l'importance de ces trajectoires spatiales : la Corse est en apparence la région française la plus attractive puisque dans l'ensemble des personnes localisées en Corse au moment des enquêtes, près de la moitié avaient fini leurs études dans une autre région trois ans plus tôt, mais en fait, près des deux tiers de ces personnes étaient originaires de Corse. On peut y voir le double jeu i) d'une offre de formation ne couvrant sans doute pas l'ensemble des besoins, d'où la nécessité de poursuivre dans l'enseignement supérieur hors Corse, ii) un marché du travail favorable ensuite aux personnes originaires de cette région et désireuses d'y revenir.

Les mobilités vers des régions limitrophes représentent plus du tiers des mobilités d'insertion observées. Une part importante des mobilités se font donc à des échelles spatiales limitées, et s'expliquent même parfois par des effets de frontière (des individus localisés en bordure d'une région peuvent être plus proches géographiquement de la capitale de la région voisine que de la

capitale de leur région). L'attractivité de la région Île-de-France peut s'observer à travers les taux très élevés des régions voisines : les mobilités vers des régions limitrophes (essentiellement l'Île-de-France) correspondent à 73,6 % des mobilités pour la Bourgogne, 64,7 % pour le Centre et 62,5 % pour la Champagne-Ardenne.

L'effet de proximité, de même que le caractère limité de la mobilité étudiante, peuvent s'expliquer par le fort ancrage des étudiants dans leur territoire d'origine, souligné par de nombreux travaux¹⁰. La crainte de la décohabitation des étudiants avec leurs parents, et la perte des solidarités familiales qui l'accompagnent, ainsi que l'enracinement relationnel des individus dans un ensemble de relations sociales localisées dans l'espace, sont autant d'obstacles à la mobilité pour beaucoup de jeunes¹¹. Le registre de la vie personnelle intervient alors fortement : la force des liens amicaux et familiaux et la configuration conjugale (situation du conjoint, enfants, etc.) impactent la mobilité. En fin d'études ou en début de carrière, l'influence de l'âge est accentuée et pour beaucoup de jeunes, une logique du « ménage » succède à la logique individuelle : les processus d'arbitrage à l'échelle du couple peuvent alors compliquer les choix de localisation. Cet ancrage peut également contribuer au phénomène de retour observé plus haut, c'est-à-dire de double mobilité, où la seconde correspond à un retour dans le territoire d'origine. Un tiers des migrations régionales des étudiants et jeunes actifs sont des migrations de retour vers la région d'origine. Au moment de l'insertion professionnelle, ces retours à la région d'origine concernent davantage les étudiants de BTS et DUT et les étudiants franciliens, population faiblement mobile durant les études.

TABLEAU 2 : POIDS DES RETOURS ET DES RÉGIONS LIMITROPHES DANS LES MOBILITÉS D'INSERTION (EN %)

	Mobilités vers région d'origine			Mobilités vers région limitrophe	
	d'origine	limitrophe		d'origine	limitrophe
Alsace	46,7	27,3	Île-de-France	39,3	25,5
Aquitaine	31,6	29,9	Languedoc-Roussillon	43,0	51,7
Auvergne	27,8	46,8	Limousin	41,7	52,4
Basse-Normandie	35,5	45,7	Lorraine	27,1	28,2
Bourgogne	31,6	73,6	Midi-Pyrénées	33,3	27,7
Bretagne	23,7	29,9	Nord-Pas-de-Calais	28,0	14,7
Centre	33,2	64,7	Pays-de-la-Loire	27,1	34,1
Champagne-Ardenne	40,1	62,5	Picardie	29,3	58,6
Corse	63,5	0,0	Poitou-Charentes	31,1	40,9
Franche-Comté	29,1	56,2	PACA	33,8	28,7
Haute-Normandie	29,6	54,3	Rhône-Alpes	29,3	35,1
Total	32,6	36,7			

Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

¹⁰ Cf. Thiphaine, B., 2002. Études supérieures et départ du domicile parental, OVE Infos, la lettre de l'OVE n°3, Garneau, S., 2003. La mobilité géographique des jeunes au Québec : la signification du territoire, Recherches sociographiques, 44(1), 93-112 et Maunay, E., 2013. La migration des jeunes : quelles mobilités ? Quels ancrages ? La place des liens familiaux et des relations intergénérationnelles, Enfances familles générations, 19, 1-16.

¹¹ Cf. Orange, S., 2010. Le choix du BTS : entre construction et encadrement des aspirations des bacheliers d'origine populaire, Actes de la recherche en sciences sociales 183(3) : 32.

CONCLUSION

Au total, c'est en moyenne un étudiant sur quatre qui connaît une mobilité interrégionale dans le cadre de ses études supérieures. Cet ordre de grandeur cache de fortes hétérogénéités, en fonction des caractéristiques sociodémographiques des individus, de leur localisation, des diplômes préparés, etc. Avec le développement de l'économie de la connaissance, la mobilité étudiante forme désormais un enjeu d'attractivité pour les territoires. Les jeunes diplômés sont considérés comme des ressources indispensables au dynamisme du marché du travail local ou régional et sont donc censés représenter un avantage comparatif pour les régions qui les accueillent. L'idée selon laquelle les territoires peuvent influencer l'allocation spatiale des ressources dans une logique compétitive est largement reprise lorsqu'il s'agit de déterminer à une échelle macroéconomique les gagnants et les perdants des systèmes de mobilité. La mise en évidence d'une mobilité relativement faible et de l'existence d'effets de proximité et de mobilités de retour dans la région d'origine relativise fortement les leviers dont disposent les territoires pour mener une politique d'attractivité des étudiants et jeunes diplômés.

Deux contradictions dans le discours et l'action des décideurs sur les territoires en matière de mobilité peuvent être pointées. D'abord, il y a une convergence certaine vers un soutien marqué en faveur de la mobilité géographique ; l'Union Européenne a fourni un cadre à cette ambition dans un objectif de construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et de circulation des connaissances, largement repris à l'échelle des territoires. Parallèlement à cette valorisation de la mobilité, les acteurs locaux s'inquiètent de la fuite des diplômés, qui amène à la non-rentabilisation d'un investissement en formation. Au « il faut encourager la mobilité » s'oppose donc un « il ne faut pas que les talents quittent mon territoire », comme si la mobilité tant souhaitée ne devait pas affecter son propre territoire. La deuxième contradiction vient du décalage entre la mobilité jugée trop faible - source de chômage car limitant l'appariement entre offre et demande de travail - et la politique d'aménagement des années 1990-2000 mise en place pour renforcer l'accès à l'enseignement supérieur sur les territoires. En effet, la création de nouvelles universités, d'antennes universitaires dans les villes moyennes, et d'un grand nombre de départements d'IUT et de BTS a permis une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur, en rendant plus facile l'accès aux classes populaires éloignées géographiquement des sites principaux.



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX
TÉL. 0171229800
Courriel communication.ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr

Twitter @ove_national
Facebook www.facebook.com/ovenational

OVE INFOS

Directrice de publication: Monique Ronzeau
Coordination scientifique:
Jean-François Giret, Élise Tenret
Conception graphique:
agence  Comme un Arbre!
© OVE 2018 - ISSN: 1638-8542
Réalisation:  Nantes
www.agence-latitude.fr - 0484/18